Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 24 juin 2021 à 20 heures 00**, ***à la Cafétaria du Centre sportif de Florenville ainsi qu'en distanciel par lien numérique pour les Conseillers communaux et le public***

Présentiel du Collège aux conditions suivantes :

-Respect des distances sociales,

-Désinfection obligatoire des mains à l'entrée

-Port du masque si les distanciations sociales ne peuvent être respectées.

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 mai 2021
2. Assemblée Générale extraordinaire "La Terrienne du Luxembourg S.C." le 30 juin 2021 - Décisions
3. Assemblée Générale ordinaire VIVALIA du 29 juin 2021 - Décisions
4. Dotation communale à la Zone de Police de Gaume - Approbation
5. Compte 2020 de la Fabrique d'Eglise de Chassepierre - Approbation
6. Compte 2020 de la Fabrique d'Eglise de Sainte-Cécile - Approbation
7. Compte 2020 et Budget 2021 -Centre Sportif et de Loisirs ASBL -Approbation
8. Parc Naturel de Gaume- rapport d'activités 2020 - compte 2020 et budget 2021 - Approbation
9. Octroi d'un subside exceptionnel au Patro Royal de Florenville
10. Octroi Subside complémentaire exceptionnel à l'harmonie de Muno
11. Covid-19 - Mesure de soutien en faveur des clubs sportifs - mécanisme de soutien via les Communes - modalités de liquidation

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballotage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

12. Renouvellement du GRD ELECTRICITE - Décisions

13. Renouvellement du GRD GAZ - Décisions

14. Candidature et désignation d'un délégué au sein de l'AG et du Conseil d'Administration du Conseil Cynégétique de Gaume

15. Liquidation des comptes des zones à licences de la Semois

16. Vente d'une parcelle communale (B 654 D) à Azy (partie A)

17. Vente d'une parcelle communale (B 654 D) à Azy (partie B)

HUIS CLOS

18. Admission à la pension d'office pour maladie- Agent définitif

19. Enseignement communal - Nomination à titre définitif d'une Institutrice préscolaire pour un mi-temps (13 périodes) - Au 01.04.2021

20. Ratification - Congé d'une Institutrice primaire pour exercice provisoire dans une fonction égale ou mieux rémunérée dans l'enseignement à titre temporaire - du 01.09.2021 jusqu'au 30.06.2022

21. Ratification - Désignation d'une Institutrice primaire pour 19P en remplacement d'une Institutrice primaire en incapacité - du 24.05.2021 au 30.06.2021

22. Ratification - Détachement d'une Directrice à temps plein vers le P.O. de Tintigny - du 01.09.2021 jusqu'au 31.08.2022 inclus

Par le Collège,

La Directrice Générale,

Réjane STRUELENS

Administration Communale de FLORENVILLE - Lux.

La Bourgmestre,

Caroline GODFRIN